

DECISION N°4659/25 DU 06/10/2025
PORTANT RECRUTEMENT DE (3) CADRES PRINCIPAUX, (3) CADRES ET (4)
AGENTS DE MAITRISE PRINCIPAUX
(SESSION OCTOBRE 2025)

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation

- Vu** la loi n°73-00 promulguée par le Dahir n°1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1^{er} août 2001) portant création et organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi n° 09-05 et notamment son article 21 ;
- Vu** le Statut régissant le Personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation ;
- Vu** la circulaire du Chef du Gouvernement n°24/2012 du 22 Octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu** La décision n°3881/24 du 20/09/2024 relative à la procédure de recrutement des Cadres et Agents de la Fondation ;
- Vu** la loi cadre annexée au budget de la Fondation au titre de l'année 2025 ;
- Vu** les nécessités de service.

**** DECIDE CE QUI SUIT ****

Article premier :

La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation organise, pour renforcer son effectif, un concours pour le recrutement de (3) Cadres Principaux, (3) Cadres et (4) Agents de Maitrise Principaux, détaillé dans le tableau ci-après :

Grade	Désignation (1)	Nombre de postes	Affectation	Nombre minimum d'années d'expérience (2)	Domaine d'expérience professionnelle	Diplôme (3)	Référence du poste
Cadre Principal	Responsable du Centre Culturel d'Oujda	1	Centre Culturel d'Oujda	2 ans	Dans une structure culturelle	(Bac+5) dans le domaine culturel ou en science de l'information ou en économie	CP.RCCO.10/25
Cadre Principal	Statisticien	1	Pôle des Adhérents et du Réseau (siège)	Souhaitable	Dans le domaine	(Bac+5) Ingénieur d'Etat en Statistiques	CP.S.10/25
Cadre Principal	Chargé de Prévision	1	Pôle Logement et Prestations Diverses (siège)	Souhaitable	Dans le domaine	(Bac+5) Ingénieur d'Etat en Statistiques	CP.CP.10/25

Grade	Désignation (1)	Nombre de postes	Affectation	Nombre minimum d'années d'expérience (2)	Domaine d'expérience professionnelle	Diplôme (3)	Référence du poste
Cadre	Chargé de la Logistique	1	Direction Administrative et Logistique (siège)	Souhaitable	En Logistique ou gestion du stock	(Bac+3) Licence en Droit ou Economie	C.CL.10/25
Cadre	Chargé de Projets Culturels	1	Pôle Education, Formation et Culture (siège)	2 ans	Dans le domaine culturel ou la communication ou l'évènementiel	(Bac+3) dans le domaine culturel ou en communication ou en marketing ou en gestion de projets	C.CPC.10/25
Cadre	Informatiste	1	Centre Culturel d'Oujda	Souhaitable	Poste similaire	(Bac+3) Diplôme d'Informatiste ou Licence en Documentation ou en Management de l'Information	C.I.10/25
Agent de Maitrise Principal	Chargé des Achats	1	Direction Administrative et Logistique (siège)	Souhaitable	Dans le domaine des achats	(Bac+2) Diplôme de Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises ou DEUG en Economie, option Gestion	AMP.CA.10/25
Agent de Maitrise Principal	Technicien Bâtiment	1	Pôle Construction et Patrimoine (siège)	3 ans	Poste similaire	(Bac+2) Diplôme de Technicien Spécialisé en Bâtiments ou BTP ou Génie Civil	AMP.TB.10/25
Agent de Maitrise Principal	Technicien Electricité	1	Pôle Construction et Patrimoine (siège)	3 ans	Poste similaire	(Bac+2) Diplôme de Technicien Spécialisé en Génie Electrique ou Electronique ou Electromécanique	AMP.TE.10/25
Agent de Maitrise Principal	Standardiste	1	Direction Administrative et Logistique (siège)	3 ans	Réception d'appels et la gestion de la relation client	(Bac+2) Diplôme de Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises ou Secrétariat de Direction	AMP.S.10/25

(1) Les profils et les postes sont détaillés dans les fiches de poste en annexes.

(2) Cumul des expériences professionnelles mentionnées dans les attestations de travail jointes au dossier de candidature (les attestations de stage ne sont pas prises en considération).

(3) Diplôme délivré par un établissement public marocain ou validé par une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité marocaine,
- Agés de plus de 18 ans et de moins de 45 ans à la date du concours,
- Qui remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet du concours,
- Qui répondent aux profils et conditions détaillés aux tableaux joints en annexe.

Article 3 : Le dossier de candidature doit **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. Une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae avec photo d'identité,
2. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité,
3. Une copie du diplôme de baccalauréat,
4. Une copie du diplôme exigé pour le poste en question (les attestations de réussite ne sont pas acceptées),
5. Une copie du document justifiant l'équivalence pour les diplômes non délivrés par les établissements publics et/ou universitaires marocains,
6. Une copie des attestations de travail dûment signées et cachetées par l'organisme employeur, justifiant les expériences professionnelles requises (l'attestation doit préciser le domaine et la durée d'expérience).

Le dossier de candidature (mis en entier dans une enveloppe) doit être déposé au bureau d'ordre de la Fondation ou envoyé par poste (cachet de la poste fait foi) sous pli fermé (**Adresse :** Avenue Allal Al Fassi, Madinat, Al Irfane, Hay Riad - Rabat). Toute candidature parvenue à la Fondation par un autre canal sera considérée comme nulle et non avenue.

Le candidat doit **obligatoirement** mentionner sur le pli en question son nom et prénom, son adresse complète, son numéro de téléphone, son adresse email, ainsi que la **désignation et la référence du poste** (précisées au tableau ci-dessus) pour lequel il a postulé.

Le candidat ne peut postuler qu'à un seul poste. Toute candidature multiple entraînera l'annulation de l'ensemble des dossiers déposés.

N.B : Tout dossier de candidature ne comprenant pas l'une des pièces susmentionnées sera systématiquement écarté.

- **La date limite de réception des candidatures est le 31/10/2025 à 16 heures.** Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable. La date du bureau d'ordre ou la date de la poste fait foi de la date réelle d'arrivée.
- Le candidat est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations enregistrées sur son curriculum vitae et toute candidature ne correspondant pas au profil demandé ou fausse déclaration entraînera son élimination automatique.
- La liste des candidats retenus pour passer l'épreuve écrite sera publiée sur les sites internet www.fm6education.ma, et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront également une convocation par email qui précisera l'heure, la date et le lieu du concours.
- Le jour du concours, tous les candidats, convoqués doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale et de leur convocation.

Article 4 : Les candidats répondant aux critères requis du concours auront à passer une épreuve écrite et orale :

Phase I : Epreuve écrite dont les modalités sont définies comme suit :

Epreuve écrite	Note	Durée	Coefficient
Examen écrit lié au poste à pourvoir (2h) + Epreuve d'ordre général (1h)	/20	3h	5

Phase 2 : Epreuve orale

Sont admis à cette phase uniquement les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 à l'épreuve écrite. Les modalités de cette épreuve orale (entretien) sont définies comme suit :

Epreuve orale	Note	Durée	Coefficient
Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au poste demandé	/20	15 à 30 minutes	3

N.B : La liste des candidats retenus pour passer l'épreuve orale sera publiée sur les sites internet www.fm6education.ma, et www.emploi-public.ma, lesdits candidats recevront également une convocation par email qui précisera l'heure, la date et le lieu de l'entretien.

Article 5 : Les résultats définitifs ainsi que la liste d'attente seront publiées sur les sites internet www.fm6education.ma, et www.emploi-public.ma.

- Tout candidat déclaré retenu recevra une convocation par lettre l'invitant à prendre attache avec le service concerné de la Fondation dans un délai ne dépassant pas celui fixé dans ladite convocation.
- Le candidat retenu qui ne se présente pas à la Fondation dans le délai précisé par la convocation ou qui n'accepte pas son affectation, sera remplacé après en avoir été informé par écrit, par un autre candidat parmi les candidats classés par ordre de mérite dans la liste d'attente.
- En plus des documents cités plus haut, tout candidat retenu sera tenu de compléter son dossier administratif de recrutement conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, faute de quoi, il sera remplacé dans les mêmes conditions indiquées à l'alinéa ci-dessus.

Rabat, le : 06/10/2025



Le Président

Youssef EL BAKKALI

